

Lettre à monsieur Hugues Tertrais, Président
de la SFHOM [Société française d'histoire des
outre-mers]. Objet : Texte de la SFHOM à
propos de la campagne contre notre collègue
Julie D'Andurain

Jean-Pierre Chrétien

9 novembre 2020

Monsieur Hugues Tertrais, Président de la SFHOM,
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,
Chers et chères collègues et ami(e)s de la SFHOM,

J'ai reçu le texte qu'avec d'autres associations d'historiens, la SFHOM a diffusé le 6 novembre dernier sur le cas de notre collègue Julie D'Andurain, qui aurait été victime d'une « campagne calomnieuse ». Vous avez affiché ce texte sur le site de la Société. S'il s'agit de réagir à un usage débridé des réseaux dits « sociaux », je partage votre émotion. Trop souvent aujourd'hui, en guise de « débats », nous observons des attaques personnelles, et souvent sous le couvert de l'anonymat. J'en suis d'autant plus convaincu que, comme d'autres collègues travaillant sur le Rwanda, j'ai été confronté, surtout depuis 2005, à ce type d'agression, insidieuse ou violente.

Je connaissais Madame D'Andurain à travers la bonne collaboration que nous avons eue lors de ma participation au dossier de 2016 sur « les Empires dans la Grande guerre ». Mais aujourd'hui, c'est un autre visage que je découvre non sans tristesse. L'affaire a commencé le 28 octobre dernier, quand *le Canard Enchaîné*, soulevant la question d'éventuels conflits d'intérêt au sein de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, a cité notamment une notice que notre collègue avait consacré l'Opération « Turquoise » (22 juin-21 août 1994)

dans le *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française de 1963 à nos jours*, publié en 2018 avec le soutien du Ministère des Armées. J'ai lu attentivement ce texte, que je ne connaissais pas, et il appelle manifestement un débat de fond.

Or le communiqué cosigné par la SFHOM a pris hâtivement position sur le fond. Il feint d'abord, qu'avant « la publication des résultats de la Commission présidée par Vincent Duclert », il n'y aurait pas eu déjà un « un vaste débat scientifique » sur le génocide des Tutsi du Rwanda et sur la politique française dans ce pays ! Il délivre ensuite une leçon sur « les règles déontologiques de la recherche historique ».

Mais à qui s'adresse cette leçon ? A des journalistes trop superficiels ? A des historiens qui ne connaîtraient pas leur métier ? Lesquels ? La réponse est dans l'article de Madame D'Andurain (p. 275) : « Des chercheurs ouvertement hostiles à l'armée, ces 'idiots utiles' qui ont servi le propos d'un Paul Kagame tout à la construction d'un *Story telling* qui devait discréditer la France pour détourner de lui les accusations génocidaires » (sic), auteurs de « réquisitoires staliniens (re-sic) à l'encontre de la France et de Turquoise ». Cette rhétorique me rappelle le ministre Bourgès-Maunoury ironisant sur les « chers professeurs » à l'encontre de Henri-Irénée Marrou en 1956, quand le problème était celui de la torture en Algérie. Face à cette dérive supposée, qui est présenté comme un parangon de la « bonne approche historique objective et dépassionnée » ? L'ancien secrétaire général de l'Élysée de 1991 à 1995, Hubert Védrine, un acteur essentiel de la politique de Paris à l'époque et mobilisé jusqu'à ce jour dans la défense acharnée de cette politique !

Durant le demi-siècle où j'ai eu la joie de pratiquer le métier d'historien, j'ai préféré, en matière de méthodologie, me référer à Marc Bloch, Jacques Le Goff, Pierre Vidal-Naquet, Antoine Prost, Gérard Noiriel, etc., bref à des historiens. . . J'ai appris que la restitution du passé ne relève pas d'un débat d'opinions, mais du traitement croisé de sources, dûment contextualisées afin d'éviter les anachronismes. La complexité des réalités sociales peut déboucher sur des divergences d'interprétations, tout en sachant qu'on ne peut pas non plus écrire n'importe quoi.

De ce point de vue, les collectes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes orales, de dépouillements d'archives ou d'observations d'objets archéologiques représentent sans doute le moment le plus heureux de la recherche, par la part d'imprévu qu'elles comportent et les nouveaux questionnements qu'elles suggèrent. J'avoue m'interroger sur la fibre historienne de Madame D'Andurain face à la question rwandaise quand elle écrit que « L'Histoire lui rendra

raison [à l'opération Turquoise] dès lors que les historiens pourront ouvrir les archives dans 50 ans ». Elle n'attendrait donc rien de nouveau d'un tel dépouillement ?

D'autre part, puisqu'on nous fait la leçon sur l'écriture de l'histoire, je suis stupéfait de constater que cet article ne se réfère qu'à deux petits articles de Hubert Védrine et de Pierre Péan, représentant un seul point de vue partisan, alors que la littérature disponible est immense depuis les années 1990 et 2000 sur le sujet. Je ne citerai ici par exemple que trois ouvrages importants, comportant des chapitres sur Turquoise : Gérard Prunier, *Rwanda. 1959-1996. Histoire d'un génocide*, Dagorno, 1997, (pp. 335-370) ; Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, tome I, 1998 (pp. 294-332) ; HRW et FIDH, Alison Des Forges (dir), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Karthala, 1999 (pp. 776-801).

Préférer à ces ouvrages sérieux les pamphlets du journaliste dit d'investigation Pierre Péan, qui ne connaissait manifestement ni l'histoire, ni la culture, ni les paysages de ce pays m'amène à me demander si on peut se permettre n'importe quoi sur l'Afrique, même dans le monde des chercheurs ? Qu'ont offert ses sulfureux ouvrages de 2005, *Noires fureurs, blancs menteurs*, et de 2010, *Carnages ? Une théorie du complot américano-israélo-tutsi* ; une adhésion de fait à la théorie du double génocide, voire du génocide orchestré par le FPR, c'est-à-dire l'argumentaire du déni ; une reprise des vieilles lunes raciales héritées des années 1930 (n'hésitant pas à recourir aux propos d'un auteur belge d'extrême droite qui avait défini en 1940 cette « race » [les Tutsi] comme une « l'une des races les plus menteuses qui soient sous le soleil ») ; enfin une tentative éhontée de disqualification systématique de tous les observateurs qui avaient contribué à identifier le génocide, en les trainant dans la boue. Je fus une des victimes de cette entreprise diffamatoire. Mes collègues du Centre de recherches africaines de Paris 1 m'aidèrent à l'époque à démonter cette entreprise mensongère. Madame D'Andurain a-t-elle conscience de ce qu'elle fait en reprenant les slogans grotesques de Monsieur Védrine contre les chercheurs ?

Je ne vais pas ici faire une recension critique de son article. Je déplore surtout la reprise du cliché sur « les massacres entre Hutu et Tutsi », au lieu d'une analyse de la situation politique du Rwanda au moment où l'armée française y intervient. Le cliché « interethnique », repris ici, a occulté en fait le débat politique aux yeux des étrangers tout en légitimant le racisme (« Bantous » contre « Nilo-Hamites ») des extrémistes hutu. Face à la rébellion du FPR et à l'opposition démocratique rassemblant des Hutu et des Tutsi,

que Paris ne semble pas voir, on assiste à la montée du courant Hutu Power, pour lequel seuls les Hutu seraient le « vrai peuple rwandais », le génocide se profilant dès lors alors (au moins dès 1993) comme un moyen de purifier le pays. De ce point de vue, il est faux que cette menace génocidaire n'ait été perçue qu'à partir de mai 1994. Faudrait-il le nier pour défendre l'honneur de la politique de Paris à cette époque ? Je vous laisse avec cette question cruciale.

Chers collègues de la SFHOM, le premier article que j'ai consacré à l'histoire du Rwanda (sur une révolte au Nord-ouest du pays en 1912) a été publié dans la *RFHOM* en 1972. J'avais ensuite contribué, toujours dans le cadre de la SFHOM, à la publication de l'Hommage à Raymond Mauny en 1981, puis à l'édition d'une traduction française de l'ouvrage du géographe allemand Hans Meyer sur le Burundi en 1984. J'ai toujours apprécié la qualité des publications de notre société. La lucidité est essentielle en cette époque bousculée par des dérives idéologiques inquiétantes. Vous comprenez que ce dérapage m'attriste et m'indigne.

Depuis quatre ans, pour des raisons personnelles, de santé et de famille, j'ai choisi de cesser toute intervention publique sur l'actualité des Grands lacs. Aujourd'hui je ne pouvais pas me taire, ne fût-ce qu'en mémoire de mes anciens étudiants assassinés en 1994 avec femme et enfants. J'espère vivement que notre Société, consciente de cette situation, aura à cœur de repenser sa position.

Je vous remercie d'avance de votre attention.

Bien cordialement.

Bègles, le 9 novembre 2020

Jean-Pierre CHRETIEN

Directeur de recherches émérite au CNRS

Ancien directeur du laboratoire MALD (actuellement IMAf)

.